

Comité de Scrabble
du Languedoc - Roussillon

Béziers, le 5 juin 2001

2000/2001 – Circulaire n°16
A tous les Présidents de clubs et aux membres du bureau

Objet : ASSEMBLEE GENERALE du COMITE

L'Assemblée générale du Comité régional se déroulera

SAMEDI 23 JUIN 2001 à partir de **9heures30 précises**
à Béziers, Maison de la Vie Associative, rue du Général Margueritte, salle n° 2

pour y arriver : passer devant la gare de Béziers, prendre la voie de gauche du Boulevard de Verdun en sens unique pendant 300m, puis 1^{ère} rue à gauche, entrée 30 m plus loin à droite.

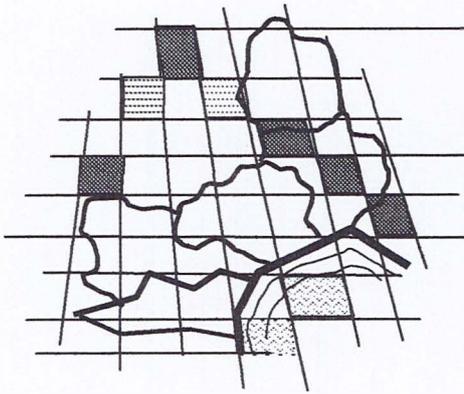
Vous voudrez bien trouver ci-joint :

- L'invitation à l'intention de tous les licenciés à participer à cette Assemblée générale, dont ils sont membres. Cette invitation est donc à porter à la connaissance de tous
- L'ensemble des documents concernant l'Assemblée générale et le Conseil d'administration (documents à apporter le jour de l'assemblée)
- Le programme de la journée est le suivant :

9h30 TM 11h00	Discussion des rapports moral et financier. Approbation
11h00 12h00	Conseil d'Administration (dont vous êtes membre). Elaboration du calendrier pour la saison 2001/2002
12h00 TM 13h30	Repas (il pourra être pris à la cafétéria d'Auchan)
13h30 TM 15h30	Conseil d'Administration (suite)
16h00 18h00	1 ^{ère} réunion de bureau de la saison 2001/2002

Au 23 juin, amicalement

Le Président



**Comité de Scrabble
du Languedoc - Roussillon**

Béziers, le 5 juin 2001

A tous les licenciés

Objet : Assemblée générale du Comité

Vous êtes personnellement invité(e) à participer à l'Assemblée générale du Comité régional – dont vous êtes membre – qui aura lieu :

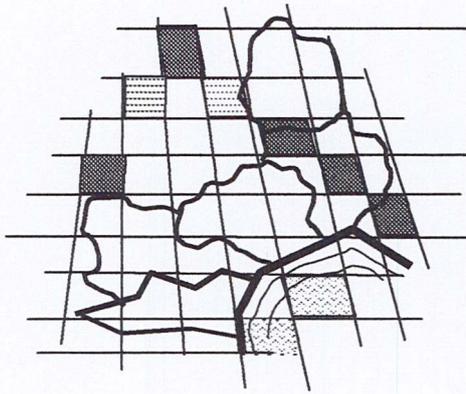
**Samedi 23 juin 2001 à partir de 9h30
à Béziers, Maison des Associations, rue Général Marguerite**

pour y arriver : passer devant la gare de Béziers, prendre la voie de gauche du Boulevard de Verdun en sens unique pendant 300 m, puis 1^{ère} rue à gauche, entrée 30 m plus loin à droite

Tous les documents à traiter au cours de cette Assemblée générale sont adressés par ce même courrier au (à la)Président(e) de votre club.

Si vous ne participez pas à l'Assemblée générale, vous êtes prié(e) de prendre connaissance de ces documents, et de remettre au (à la)Président(e) de votre club vos remarques, suggestions et vœux concernant les rapports moral et financier .

Le Président



**Comité de Scrabble
du Languedoc - Roussillon**

Béziers, le 5 juin 2001

Objet : Conseil d'administration du 23 juin 2001

Le Conseil d'administration se réunira samedi 23 juin à partir de 11 h

Conformément aux statuts, le Conseil d'administration est composé :

- Des membres du Bureau
- Des Présidents de clubs ou de leur représentant

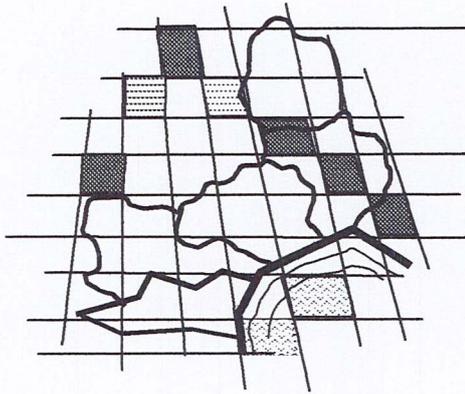
Les personnes ne siégeant pas au Conseil d'administration, qui auront participé à l'Assemblée générale, pourront assister à la séance.

Vous trouverez ci-joint l'ébauche du calendrier pour la saison 2001/2002.

Lors de la réunion du Conseil d'administration, nous compléterons ce calendrier, en y mentionnant tout ce qui concerne l'activité dans le Comité régional. Pour ce faire, vous voudrez bien avoir préparé vos propositions de participation aux compétitions fédérales et d'organisation de compétitions, TRAP et autres (rappel : la liste des PAP dans les clubs ne doit être établie qu'après l'élaboration du calendrier régional).

Si un club ne peut pas déléguer un de ses membres à l'Assemblée générale, il est prié de faire parvenir ses propositions par écrit avant l'Assemblée générale.

Le Président



Comité de Scrabble
du Languedoc - Roussillon

Béziers, le 5 juin 2001

RAPPORT MORAL

I. Statistiques au 10 mai 2001

a) Licences :

566 licenciés dont 103 scolaires (+ 68 licences gratuites Poussins)

En augmentation de 16 licenciés par rapport à l'année précédente, mais après un pic de 587 licenciés en 1997.

A noter : Après la saison 1999-2000, notre Comité était alors classé avant-dernier (devant l'Alsace) quant à l'évolution du nombre de clubs et du nombre de licenciés dans chaque Comité.

b) Les clubs :

15 clubs dans le comité LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le comité a perdu 1 club civil : le club de Taurinya : Nous ne savons pas ce que sont devenus les joueurs.

Scolaires : 4 clubs en moins

II. Les résultats

- Arona Gaye , champion du Monde en paires en août 2000
- Arona Gaye , 1^{er} au TOP au Simultané mondial en janvier 2001
- Championnat de France semi-rapide : Pierre-Olivier Georget termine 2^{ème}
- Championnat de France à Tours : 22 joueurs présents
33 joueurs s'étaient qualifiés à l'issue des 3 phases :
- aux phases 1 et 2 (arrivés dans les 5 premiers) :
Adil Laraki , Gérard Beaufils, Christian Pauls, Eric Fort, Jean-Marc Bataller
- a la finale : P.O. Georget termine 6^{ème} sur 598 joueurs et G. Beaufils champion des
joueurs de 4^{ème} série termine 52^{ème}
- - Finale Vermeils à Vichy : 16 présents (sur 23 qualifiés)
Janyne Chabanon , 3^{ème} des joueurs de 4^{ème} série termine 30^{ème} sur 487

- ❑ Coupe de Vichy : Arona Gaye finit 4^{ème} et Jean-Paul Bérart , 101^{ème} du classement sur 1066 joueurs, est arrivé 3^{ème} des joueurs de 3^{ème} série:
- ❑ Interclubs : 20 équipes y ont participé (23 en 2000), deux équipes de Montpellier se sont qualifiées, l'une en catégorie Elite, l'autre en catégorie Honneur
- ❑ Scolaires : 16 jeunes se sont qualifiés et sont allés en Finale à Armentières. Malgré un voyage long et fatiguant, Bruno COUDOUR de St Jean Pla de Corts a ramené le titre de vice-champion des Non-Classés Juniors.

Félicitations à tous ces joueurs pour leurs performances

III. Fonctionnement du comité régional

A. Le salarié

a) Embauche d'un salarié

Suite à la décision prise l'an dernier à l'A. G. , le comité a procédé à l'embauche d'une secrétaire technique (Sylvette Lanicot, du club de Béziers) en contrat emploi consolidé (C. E. C.).

Les problèmes administratifs inhérents à l'embauche se sont révélés très importants, mais grâce à la volonté et l'acharnement d'Odette Bernade et au temps passé par Odette et Sylvette, la mise en place a pu se faire . La principale difficulté a été due au fait que le changement de siège social a eu lieu en même temps que l'embauche ... et qu'il a fallu recommencer deux fois la plupart des démarches...

b) Efficacité

Le bureau est extrêmement satisfait du travail effectué par la secrétaire. Il est fort probable que sans les 30 heures de travail par semaine ainsi assurées , les membres du bureau auraient été réticents à se présenter à leurs postes respectifs.

c) Financement

La prise en charge est assurée à 80% par le CNASEA. Le coût du salarié revient donc environ à 1000 Francs par mois. L'emploi étant primordial, si un problème financier se posait dans le comité, il est certain que ce ne serait pas l'embauche du salarié qui serait remise en question.

B. Les réunions du Bureau

Le bureau s'est réuni 5 samedis ou dimanches après-midi . Les affaires courantes ont été traitées lors de chaque réunion et plus particulièrement :

- **en juin :**
la répartition des tâches

l'embauche du salarié
les grandes lignes des actions à mener

Remarque : Grâce à l'Internet, les communications entre membres du bureau, secrétaire et clubs ont été facilitées

- **en septembre**
 - **l'arbitrage :** mise en place de la commission d'arbitrage
David Allen propose de préparer des modules de formation
préparation des compétitions

 - **fournitures des papiers :** en prévision de l'arrêt de leur fourniture par Christian Vigroux, le comité a constitué une réserve de papiers pour l'an prochain

- **en novembre**
 - **l'arbitrage :** quatre modules en cours de préparation
 - **l'aide aux joueurs :** reconduite avec ajustement suivant nombre
 - **les scolaires :** fichier Poussins à préparer
(les scolaires bénéficient de 44 jeux qui ont été distribués)
 - **le site Web** en préparation

- **en janvier**
 - **réflexions sur le développement du comité**
 - **désignation d'un commissaire aux comptes, comme il en avait été question lors de la précédente A.G.. Robert Brias a bien voulu accepter cette charge**
 - **Odette Bernade et Lydie Verjux annoncent leur démission du bureau . Elle sera effective à compter de l' A.G de juin 2001.**

- **en mai**
 - **scolaires : financement et déplacement des jeunes aux championnat de France**
 - **situation des clubs et évolution du nombre des licenciés par une étude comparative sur les 4 dernières années.**

C. La Commission d'arbitrage

Marie-Jo Lévy en a été nommée présidente par le bureau qui a choisi des membres volontaires proposés par les clubs (1 par club) et 2 membres du bureau.

La commission s'est réunie 2 fois :

- **en novembre**
 - présentation des membres**
 - tour de table des problèmes liés à l'arbitrage**
 - discussion sur les modules**
 - bilan de capacités des arbitres**

- **en mai**
 - le bilan d'arbitrage de la saison**
 - proposition à soumettre au conseil d'administration : rechercher dans les clubs des joueurs disposés à se consacrer davantage à l'arbitrage. Dans ce cas, le calcul du défraiement serait à revoir. Actuellement, rien n'est changé à ce sujet dans le cahier des charges.**

IV. Relations avec les licenciés

16 circulaires ont été envoyées

Mode de diffusion : e-mail (6 clubs , tous les membres du bureau sauf un, licenciés directs comité) et courrier classique (9 clubs)

Espoir du bureau : généralisation de l'envoi des circulaires par e-mail, sans cependant mettre les clubs en difficulté

V. Compétitions

a) La participation :

- Qualification Vermeils : 146 joueurs (151 en 2000)
- Simultané de Blitz : 25 joueurs sont venus à Béziers. Une compétition qui n'attire pas encore beaucoup de monde, mais la participation a cependant connu une augmentation sensible (18 en 2000)
- Championnat par paires : même constatation
- Simultané mondial : participation stable depuis les 4 dernières années
- Championnat de France en parties semi-rapides : en légère augmentation
- Finale régionale : En léger retrait, dû principalement à la désaffection des joueurs les mieux classés
- TRAP en faveur des scolaires : fléchissement sensible de Montpellier et Béziers. Veiller à maintenir un nombre de centres le plus important possible
- Les phases : augmentation de 15 à 23 % pour les 3 phases
Les joueurs de 1^{ère} série , sollicités, ont heureusement assuré en priorité l'arbitrage de la phase 3, comme l'an dernier. Le principe du repêchage complique toujours les inscriptions. Il faudra procéder autrement l'an prochain, le délai entre les phases étant très réduit.
- Interclubs : L'ouverture de 2 centres est une toujours une bonne formule, même s'il n'y a eu que 20 équipes contre 23 l'année précédente.
- Le Championnat régional par équipes : Comme décidé l'an dernier en A. G., ce championnat n'a pas été reconduit. Une enquête auprès des autres comités fait apparaître que seul le comité Bretagne organise ce championnat. Il sera donc proposé de ne plus organiser cette compétition. Par contre, suggestion sera faite aux clubs qui le désirent de prévoir un challenge de club à club.
- Les PAP , TRAP :
 - PAP : 4030 joueurs (3748 en 2000)
 - TRAP : 297 joueurs (2 TRAP annulés - 388 joueurs en 2000)

- **PAP et TRAP en faveur des scolaires**
 - PAP en faveur des scolaires : 514 joueurs pour 6258 F (3859 F en 2000)
de nombreux clubs ont organisé 2 de ces PAP, ce qui explique cette forte progression
 - TRAP en faveur des scolaires : 156 joueurs (151 en 2000)
toujours en nette régression par rapport à 1999, heureusement compensée par les PAP.

b) L'arbitrage :

Il est certain que l'arbitrage a beaucoup changé ces dernières années. Au comité d'amener les joueurs à arbitrer autrement. Le processus est en marche : sur une idée du Président David Allen, des modules ont été réalisés et distribués en janvier à tous les clubs. Leur utilisation devrait permettre aux joueurs d'accéder à un meilleur niveau quant à l'utilisation du tableur de Vocabble. Ensuite, le bureau devra trouver les moyens de qualifier les arbitres sur des critères plus appropriés aux techniques actuelles.

La commission d'arbitrage, avec Marie-Jo Lévy présidente, a été formée dans ce but ; elle présente ses idées et conclusions au bureau qui décide des opérations à mener.

c) Le scrabble scolaire :

Les compétitions :

- Championnat d'académie : 76 jeunes y ont participé, nombre en légère progression
 - Une soixantaine de Poussins répartis sur 3 centres

Nicole Chanton, déléguée scolaire, a effectué un travail apprécié par le bureau et les clubs scolaires.

VI. La presse et l'Internet

- **Scrabblorama** : Thierry Gehin est devenu le correspondant du comité et a rédigé plusieurs articles intéressants.
- **La presse régionale** : les articles en sont assidûment consultés. Odette Bernade a continué – et s'engage encore pour l'an prochain – sa rubrique pour Midi-Libre. Les rubriques pour l'Indépendant sont alimentées par Pierrette Pompidor.
- **Site WEB** du comité en préparation

LE BILAN FINANCIER

Le 15 mai dernier, le commissaire aux comptes a procédé à la vérification des comptes et les a approuvés. Leur consultation n'a donné lieu à aucune remarque particulière.

Vous trouverez ci-joint :

- le compte de fonctionnement
- son annexe détaillée

AMENAGEMENT DANS LE FONCTIONNEMENT

1. Mise en conformité du Règlement intérieur :

Vous trouverez ci-joint un feuillet destiné à remplacer la page 7 des statuts et règlement intérieur : l'article 15 du règlement intérieur est remplacé par un article concernant l'embauche d'un salarié. Après avoir été soumis au vote, et si approbation de cet ajout, les articles 15 à 20 du règlement intérieur seront donc décalés et deviendront les articles 16 à 21.

Nicole Chanton se porte responsable pour veiller à la conformité du fonctionnement par rapport aux statuts

2. Démission de 2 membres du bureau :

Odette Bernade et Lydie Verjux, membres de l'ancienne équipe, présentent leur démission, après avoir pendant un an épaulé la nouvelle équipe. Suivant l'article 7 page 5 du règlement intérieur, elles pourront être remplacées par des experts désignés par le Conseil d'Administration, sur proposition du Bureau.

Le Président

ANNEE 2000 - 2001

RAPPORT FINANCIER au 01/06/2001 - COMPTE DE FONCTIONNEMENT

		57 213,00	<i>rappel exercice 1999/2000</i>
Solde créditeur au 01/06/2000			
Mouvements débiteurs de l'exercice dont :	-252 725,00		
licences	-50225		-49935
compétitions (1)	-53344		-53573
aide aux joueurs	-18100		-16500
compétitions scolaires	-32506		-17373
gestion scolaire (dotation poussins)	-600		-1802
coupes (2)	-620		-2415
frais de fonctionnement	-24668		-24702
cadeaux ancien bureau + départ Y.Gilbert FFSc	-4141		
frais de personnel (3)	-50860		
matériel (chevalets)	-4361		-65
papeterie : achat (4)	-13300		-5885
Mouvements créditeurs de l'exercice dont :		247 837,00	
licences		68750	68400
compétitions		69945	69150
compétitions scolaires		15651	10450
PAP + TRAP		22710	22647
gestion scolaire : PAP 6653 + TRAP 4820		11473	8159
frais de fonctionnement (rembt repas AG)		1000	
cadeaux ancien bureau		1950	
frais de personnel		48529	
papeterie : vente aux clubs		6635	6683
divers : intérêts compte sur livret année 1999		1194	825
Solde créditeur du compte au 01/06/2001		52 325,00	
TOTAUX		305 050,00	305 050,00
Déficit de l'exercice	-4888		13667

(1) dépenses d'arbitrage 14 208 F (14 903 F en 2000; 15 763 F en 99)

(2) restant en stock coupes valeur 630 F

(3) avance CNASEA pour salaire juin comprise

(4) stock papeterie pour couvrir en grande partie la prochaine saison

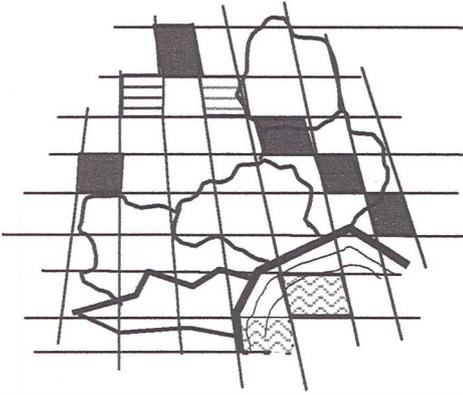
ANNEE 2000 - 2001 COMITE LANGUEDOC-ROUSSILLON
RAPPORT FINANCIER au 01/06/2001 - ANNEXE DETAILLEE du compte de fonctionnement

RUBRIQUES	EXCEDENT / DEFICIT	<i>rappel ex. 1999/2000</i>
Licences	18525	18465
PAP - TRAP	22710	22647
Compétitions	16601	15577
Elim. Vermeils	680	910
Phase I	905	575
Phase II	3090	2270
Phase III	1485	970
Eliminatoires Régionales	3570	4685
Simult. Mondial	1860	1865
Finale régionale (y compris coupes 945,)	2251	1667
Interclubs	1980	2375
Semi-rapides	780	260
Scolaires *	-5982	-566
Ch. d'Académie	-4658	-2689
Ch. de France	-17397	-7084
aide clubs scol. (Lunel + Fédé)	5200	2850
TRAP + PAP en faveur des scolaires	11473	8159
Gestion scolaire - Dotation poussins	-600	-1802
Frais fonctionnement	-23304	-24702
Secrétariat + fourn. de bureau + info	-6106	-7229
Internet	-773	0
Téléphone	-2506	-5381
Timbres	-2649	-4839
Réunions **	-11270	-7253
Papeterie	-6665	798
Matériel	-4361	-65
Aide aux joueurs	-18100	-16500
ch. du Monde	-1500	-3300
ch. de France (22 x 400)	-8800	-4200
Vermeils (16 x 300)	-4800	-6000
Finale Interclubs (2x1500)	-3000	-3000
Divers :	830	428
Assurance	-364	-397
Intérêts cpte sur livret année 2000	1194	825

* L'affectation de 1F par partie PAP (4030 F) supprime en partie ce déficit

** Réunions : AG juin 2000 + 4 bureau+ Paris+ 2 commission arb.+scol Paris +commissaire aux cptes

**Comité de Scrabble
du Languedoc-Roussillon**



ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2001

à porter à la connaissance de tous les licenciés

L'assemblée générale du Comité Languedoc-Roussillon s'est tenue à Béziers. La séance est ouverte à 9h30.

▪ Sont représentés les clubs de :

Alès- Argelès - Béziers -Castelnau - Lunel - Montpellier - Nîmes - Perpignan - St Jean Pla de Corts -Vauvert - Villelongue de la Salanque

Excusés : Les clubs de Sète, Pérols, La Grande Motte

Absents : Le club de Pézenas

▪ Membres du Bureau présents : David Allen, Eglantine Borrás, Marie-Jo Lévy, Nicole Chanton, Jack David

Excusés : Odette Bernade, Lydie Verjux

▪ Licenciés IOO (direct comité) : Charles Geniez

Excusé : Gérard Beaufiles

▪ Secrétaire-technique : Sylvette Lanicot

Changement de présidence dans les clubs :

ALES	Eliane ROUVIERE	en remplacement de	Huguette SANCHEZ
MONTPELLIER	Marie-Jo LEVY	en remplacement de	Mireille POYOL
SETE	Micheline BONFILS	en remplacement de	Suzanne BARDY-PICOTIN
VAUVERT	Adrienne GIRARD	en remplacement de	Hélène ESPUCHE

Leurs coordonnées sont précisées dans le Procès-verbal du Conseil d'Administration ci-joint.

I - RAPPORT MORAL

David Allen présente le rapport moral envoyé à tous les clubs le 5 juin.

1) Les résultats

Le Président souligne les bons résultats de nos joueurs et complète les informations avec la 4^{ème} place obtenue à la Finale des Interclubs les 16 et 17 juin par l'équipe de Montpellier-Odyseum (composée de : Hervé Bohbot, Patrice Bulat, Marc Cabès, Arona Gaye , Jérôme Pascal, Alain Rasle, Patrick Vigroux), ce qui les qualifie pour les premiers Interclubs européens qui se dérouleront à Paris les 13 et 14 octobre prochains. Bravo !

2) La diffusion des circulaires

L'espoir du bureau est bien la généralisation de la diffusion par mèl, ce qui permet rapidité de communication et économies. Janine Betsch souligne cependant le coût accru de ce mode de diffusion pour les clubs et l'obligation de disposer d'une imprimante. Elle demande aussi à ce que les communications urgentes se fassent par téléphone et non par Internet. Liliane Legrain précise qu'elle a pris un abonnement Internet particulier pour le scrabble, peu onéreux, et installé sur le portable du club.

Bien sûr, les demandes des clubs seront prises en considération, pour ne pas les mettre en difficulté.

3) Les compétitions :

Participation stable : au total 1106 joueurs (1119 les deux années précédentes)

- Pierre-Olivier Georget rappelle que pour la 2^{ème} année consécutive, la coupe de France de parties libres se déroulera lors du Festival d'Argelès. L'an dernier, une cinquantaine de participants se sont affrontés dans cette compétition particulière.
- Challenge de club à club : la proposition n'a pas reçu d'écho particulier de la part des clubs.

4) Scrabble scolaire

Nicole Chanton précise que le Comité Languedoc-Roussillon est le comité ayant le plus de joueurs scolaires :

25 jeunes qualifiés auraient donc pu se rendre à Armentières pour la Finale. Etant donné l'éloignement , la durée et le coût du voyage, 16 jeunes seulement y sont allés.

II - RAPPORT FINANCIER

Sylvette LANICOT présente les comptes de la saison et détaille l'annexe envoyée avec le rapport.

L'annexe détaillée vous avait été envoyée par e-mail le 6 juin dans le fichier Excel « rapport financier ». Pour consulter les 2 pages de ce rapport, comme précisé dans le message, il fallait cliquer en bas à gauche sur l'onglet « rapport » puis sur l'onglet « annexe ». Il sera remis en pièce jointe pour les personnes ne l'ayant pas archivé.

Le financement des tournois scolaires est maintenu : PAP et TRAP organisés spécialement en faveur des scolaires et participation prélevée sur les parties PAP

III - Mise en conformité du règlement intérieur

A l'unanimité :

L'article 15 est remplacé par un article concernant l'embauche d'un salarié ; les articles 15 à 20 du règlement intérieur sont décalés et deviennent les articles 16 à 21.

IV - Démission de 2 membres du bureau

Odette Bernade et Lydie Verjux ont présenté leur démission. Christian Pauls, du club de Montpellier, est candidat . Son élection sera décidée en conseil d'administration.

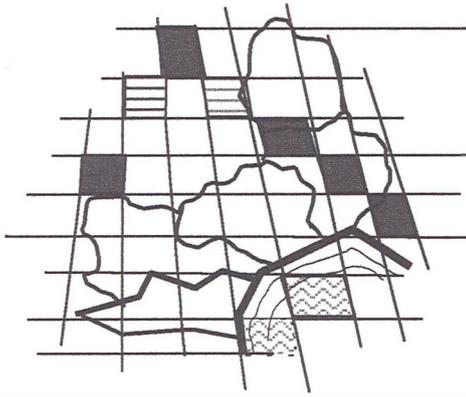
Aucune autre question n'étant soulevée, le rapport moral est approuvé à l'unanimité et le rapport financier à l'unanimité moins 1 abstention .
L'Assemblée générale est close à 11 heures.

Date de la prochaine Assemblée Générale du Comité

La prochaine Assemblée Générale du Comité aura lieu à Béziers :

le SAMEDI 22 juin 2002

Le Président



Jun 2001 **Comité**
de Scrabble
du Languedoc-Roussillon

Béziers, le 30 juin 2001

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 JUIN 2001

à porter à la connaissance de tous les licenciés

I - CALENDRIER DES COMPETITIONS

Vous trouverez ci-joint le calendrier des manifestations pour la saison 2001/2002.

A noter :

- Les 3 phases se dérouleront sur un seul trimestre. En raison des dates rapprochées, et après avoir constaté que les « repêchables » ont tous été repêchés les années précédentes, il est proposé, et accepté par le conseil d'administration :

Les qualifiés et « repêchables » seront retenus dès la parution des résultats. Il y aura juste à prévenir la veille de la phase 3 les joueurs qui n'auront pas eu la chance de bénéficier d'un désistement. A eux de décider s'ils veulent se rendre malgré tout à la compétition pour profiter d'un désistement de dernière minute.

- Le TRAP en faveur des scolaires : Les joueurs de Castelnaud, Nîmes, Sète, Vauvert et La Grande Motte seront accueillis dans les clubs voisins.
- Pour la Phase II, les joueurs de Montpellier se partageront entre Castelnaud et Nîmes.
- La Finale régionale du Comité Midi-Pyrénées se déroulera à Toulouse ou ses environs. Le club de Montpellier déléguera 4 arbitres au moins.

II - ATTRIBUTION DES PAP POUR LA SAISON 2001/2002

Aux 10 parties auxquelles a droit chaque club, 1 PAP supplémentaire est ajoutée au profit des scolaires.

Le quota restant de parties supplémentaires est réparti de la façon suivante :

	Quota initial	Pap suppl : p/scolaires		supplémentaires	TOTAL
ALES	10	2		4	16
ARGELES	10	2			12
BEZIERS	10	2		3	15
CASTELNAU	10	1			11
LUNEL	10	2			12
LA GDE MOTTE	10	1		1	12
MONTPELLIER	10	1			11
NIMES	10	2		2	14
PERPIGNAN	10	2			12
ST JEAN	10	2			12
VAUVERT	10	2			12
VILLELONGUE	10	1			11
au total : 30 PAP supplémentaires =		20	+	10	

Rappel : Il n'est pas possible d'organiser 2 PAP dans la même journée ('article C4 du règlement de la Fédération - p 68 du Scrabblorama Hors Série de décembre 2000).

III - LE BUREAU

Deux de ses membres ayant démissionné, sur proposition de Marie-Jo Lévy, le bureau soumet au vote l'intégration de Christian Pauls, du club de Montpellier . Christian Pauls est élu à l'unanimité.

Christian PAULS
 187 rue Calypso 34080
 MONTPELLIER
 ☎ 04 67 60 29 70
 e-mail : cpauls@club-internet.fr

IV - LES NOUVEAUTES

- **PP4 :**
Dès le 1er juillet 2001, les joueurs de 4^{ème} série (A et B) seront classés en fonction des PP4 , qui seront attribués suivant les mêmes modalités que les PP1, PP2, PP3. En revanche, les joueurs des séries suivantes seront classés uniquement par rapport aux points de classement.
- **L'Euro :** Dès le début de la saison, les redevances seront précisées en euros et en francs

➤ **Les PAP :**

Modification de la redevance : pour permettre d'équilibrer au mieux le budget scolaire, il est proposé de passer la redevance à 6 F (soit 0,9 euro) – dont 2 F iront dans le budget scolaire. La décision est adoptée à l'unanimité .

➤ **Les licences :**

- **Nouvelle répartition du montant des licences :**

Adultes :	150 F soit :	100 F pour la FFSc	et	50 F pour le Comité
Scolaires :	50 F soit :	30 F pour la FFSc	et	20 F pour le Comité

... ce qui laissera au comité une somme supplémentaire d'environ 5000 F

- **Nouveaux numéros de licence :**

De nouveaux numéros seront affectés aux joueurs pour la prochaine saison.

Important : Les numéros de licence seront obligatoires sur tous les résultats de tournois et épreuves à compter du 1^{er} juillet 2001

V - LA VIE DES CLUBS

1)- Nouvelles présidences : Bienvenue à tous ces nouveaux présidents, et remerciements aux présidents démissionnaires pour le travail accompli.

ALES
Eliane ROUVIERE
 Scrabble club cévenol
 2 place Henri Barbusse
 30100 ALES
 ☎ 04 66 52 29 72

MONTPELLIER
Marie-Jo LEVY
 210 rue des 7 chênes
 34980 ST CLEMENT LA RIVIERE
 ☎ 06 18 45 00 55
 majo.levy@wanadoo.fr

SETE
Micheline BONFILS
 3 place Delille
 34200 SETE
 ☎ 04 67 74 15 29

VAUVERT
Adrienne GIRARD
 Scrabble Centre Gourdon
 Rue du Coudoyer
 30600 VAUVERT
 ☎ 04 66 88 45 00

2) La promotion du scrabble :

La Fédération envisage une grande campagne de promotion. Pierre-Olivier Georget souligne les difficultés de faire de la promotion via les différents médias, Scrabble étant une marque déposée propriété de MATTEL.

Il reste donc à **promouvoir le jeu** dans les Maisons de Jeunes, centres sociaux, maisons de (jeunes) retraités etc.. en sollicitant des volontaires bénévoles dans les clubs qui proposeront des initiations avec des parties simples préparées à cet effet.

Nous disposons du **nouveau Manuel pédagogique** « L'Ecole du Scrabble » qui est remarquablement conçu. (50F à Promolettres)

Il ne faut pas oublier de mettre en exergue les **aspects bénéfiques** de la pratique du scrabble : bienfaits sur la santé mentale, l'entretien de la mémoire, convivialité, et même abstinence tabagique (voir ci-dessous)...

Chaque président est invité à donner ses idées pour donner de la vitalité à son club et à faire part de ses expériences :

- Gilbert Vavdin a constaté que les campagnes de publicité locales donnaient un résultat quasi nul. Le bouche à oreille est plus efficace.
- Pour Yves Hénon, bien que beaucoup jouent au scrabble en famille, il est difficile de passer de la partie libre à la formule Duplicate
- Nicole Chanton a essayé cette année de monter une antenne à Amélie-les-Bains : difficultés des horaires, beaucoup sont venus une fois ... et ne sont pas revenus...
- Annie Rougeot suggère que la Fédération devrait recruter une personne « globe-trotter » capable d'animer des séances de scrabble à la manière de Raymond
- Eglantine Borrás a participé au forum des associations : 2 jours de travail, 400F de frais ... pour recruter 4 personnes qui ne sont jamais revenues...

Bien entendu, il faut continuer à participer à ces forums ou autres Journées portes ouvertes qui, bien que souvent décevants, sont un moyen de promotion des clubs.

3) Les fumeurs

Le problème des fumeurs est évoqué.

Ce problème semble résolu dans tous les clubs qui ont refusé la tabagie et où les « grands » fumeurs se sont pliés d'assez bonne grâce à cette consigne, devenant par la suite de grands adeptes de l'anti-tabagisme dans les salles d'entraînement ou de compétition.

Seul Montpellier connaît encore quelques difficultés à ce sujet.

V - LE COMITE ET LES CLUBS

1) Les informations :

Les présidents de clubs sont satisfait de l'information par les circulaires. Ils en présentent la synthèse auprès de leurs joueurs.

2) Les instruments de formation :

Les modules d'arbitrage :

Après un tour de table auprès de tous, il apparaît que la fourniture de ces modules a suscité beaucoup d'intérêt . Les joueurs ont découvert l'arbitrage de façon concrète, bien qu'ils aient trouvé les erreurs à corriger un peu trop nombreuses. Certains ont fait les exercices seuls, d'autres ont constitué de petits groupes. Quelques-uns se sont déjà essayé à la mise en application dans leur club.

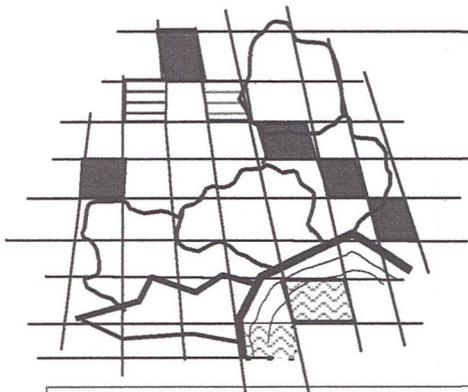
De nombreux joueurs savent donc utiliser le tableur de Vocabble ... mais ne savent pas forcément vérifier les bulletins ! Il y a donc lieu de dissocier la technique de l'arbitrage de la manipulation de l'ordinateur

Marie-Jo Lévy, Présidente de la commission d'arbitrage insiste sur la nécessité de disposer d'un vivier d'arbitres compétents .La commission se réunira le 15 septembre à Argelès pour définir une procédure de contrôle des connaissances d'arbitrage et le bureau va travailler sur la suite à donner aux modules.

La séance est close à 16 heures

Le Président

Comité de Scrabble
du Languedoc-Roussillon



REUNION DE BUREAU – samedi 23 juin 2001

Décisions prises et informations

A - La vie des clubs :

Lors de l'arrivée de nouveaux joueurs dans un club, il est conseillé de :

- Leur donner systématiquement la petite brochure verte distribuée par la Fédération « Découvrez la vie du scrabble ». Le comité en fournira gratuitement des exemplaires aux clubs qui en feront la demande.
- Motiver les membres de son club pour accueillir tout nouveau joueur
- Essayer de faire des séances d'initiation et des séances pédagogiques. Utiliser à cet effet le nouveau guide « l'Ecole du Scrabble ». Le comité peut grouper les commandes.
- Parrainer tout nouveau joueur, jouer en paires avec lui pendant quelque temps
- Jouer dans les règles bien sûr, mais avec plusieurs degrés de sévérité

B - Les PAP de la saison 2001/2002 :

Les listes et dates des PAP prévues est à envoyer avant le 15 juillet impérativement, en précisant l'heure de début de la séance et le lieu.

Pour le club de La Grande Motte : les PAP se déroulant pendant les vacances d'été, merci d'envoyer le calendrier des PAP dès maintenant.

Dans ce calendrier envoyé par chaque club :

- prévoir les PAP avant la date limite du 15 mai),
- les dates des PAP pour les scolaires seront précisées
- Pour les PAP pour les scolaires, le règlement correspondant (totalité des sommes perçues) sera à envoyer aussitôt .

- Pour les autres PAP, le règlement se fera en fin de saison

C - AGENDA :

Un agenda précisant :

- la composition du bureau
- les différents clubs du comité et leurs responsables
- le calendrier des compétitions 2001/2002
- les champions régionaux 2000/2001

sera diffusé à tous les licenciés par l'intermédiaire de leurs présidents lors du tournoi d'Argelès.

D - Disparition :

Deux clubs disparaissent dans notre Comité :

Le club de Pérols, provisoirement espérons-nous
Le club de Pézenas

Leurs joueurs souhaitant rester licenciés s'adresseront auprès des clubs voisins.

Le comité adresse ses remerciements à Roger Deroze et Micheline Boineau pour leur dévouement pendant de longues années.

Le Président
Juin 2001